

# Dépenses en énergie des ménages ontariens : Répartition selon les revenus et par région

Présentation technique



# Objet et structure du rapport du BRF

**Objet :** Examiner comment les dépenses en énergie domestique varient selon les niveaux de revenus et par région en Ontario. Le rapport montre aussi comment les prestations des programmes provinciaux qui subventionnent le coût de l'électricité sont distribuées aux ménages de l'Ontario, selon le niveau de revenus et par région.

Le rapport comprend deux grandes sections :

1. Analyse des dépenses en énergie domestique selon le niveau de revenus
2. Analyse des dépenses en énergie domestique par région

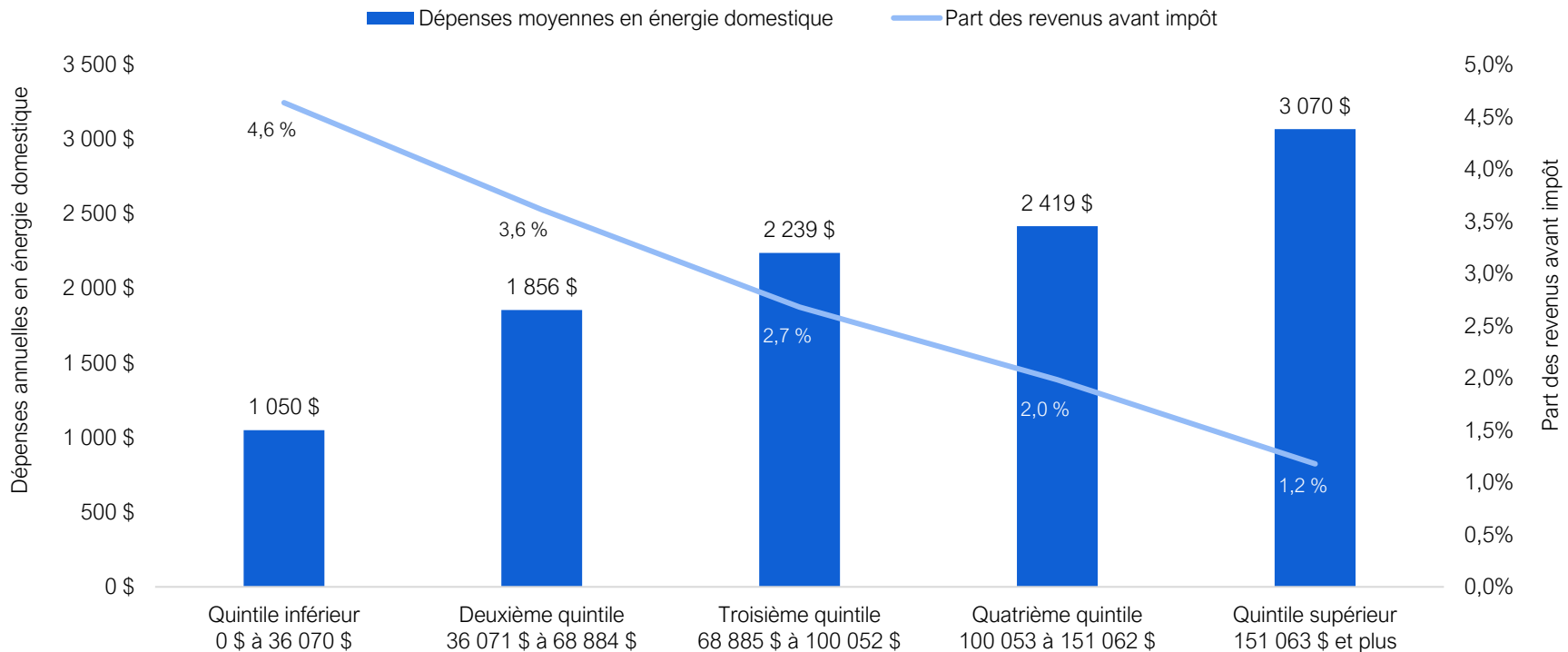


# Dépenses en énergie domestique selon le niveau de revenu des ménages



# Dépenses en énergie domestique selon le niveau de revenus

- En 2019, le ménage moyen de l'Ontario a consacré **2 128 \$** à l'énergie domestique. Cependant, les dépenses moyennes en énergie domestique varient grandement selon le niveau de revenus.
- En général, les dépenses en énergie domestique ont tendance à augmenter en fonction du revenu, surtout parce que les ménages ayant des revenus plus élevés ont de plus grands logements.
- Bien que les ménages à plus faible revenu dépensent moins pour l'énergie domestique, ils y consacrent un plus grand pourcentage de leurs revenus.



Source : Adaptation par le BRF de Statistique Canada, Tableau 11-10-0223-01, Dépenses des ménages selon le quintile de revenu du ménage, Canada, régions et provinces.

# Subventions provinciales pour l'électricité

- Les programmes provinciaux qui subventionnent le coût de l'électricité influent grandement sur la répartition des dépenses en énergie domestique entre les groupes de revenus.
- En 2019, la province a dépensé **3,5 milliards de dollars** par l'entremise de cinq programmes visant à réduire les coûts d'électricité pour les ménages de l'Ontario.

Programme	Description	Avantage pour les contribuables admissibles en 2019	Coût pour la province en 2019 (en millions de dollars)
Remise de l'Ontario pour l'électricité (ROE), qui a remplacé le Plan pour des frais d'électricité équitables (PFEE) en novembre 2019	Fournit à tous les ménages une remise appliquée sur la facture d'électricité avant taxes.	Remise égale à 31,8 % de la facture d'électricité avant taxes.	2 781 \$
Programme de protection contre les frais de distribution (PFD)	Réduit les coûts de livraison de l'électricité aux ménages dans les régions où ces coûts sont élevés.	Les frais mensuels de base de livraison sont plafonnés à 36,90 \$.	253 \$
Programme de protection des tarifs dans les régions rurales ou éloignées (PPTRRE)	Réduit les coûts de livraison de l'électricité aux ménages dans les régions rurales ou éloignées de l'Ontario.	Les frais mensuels de livraison sont réduits de 60,50 \$.	241 \$
Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE)	Réduit les frais d'électricité pour les abonnés à faible revenu admissibles.	Crédit sur la facture se situant entre 35 \$ et 113 \$ par mois selon la taille du ménage, le revenu et l'intensité énergétique.	174 \$
Crédit relatif à la livraison dans les réserves pour les Premières Nations	Élimine les frais de livraison de l'électricité pour tous les ménages des Premières Nations dans les réserves.	Élimination des frais de livraison mensuels.	24 \$
<b>Total</b>			<b>3 473 \$</b>

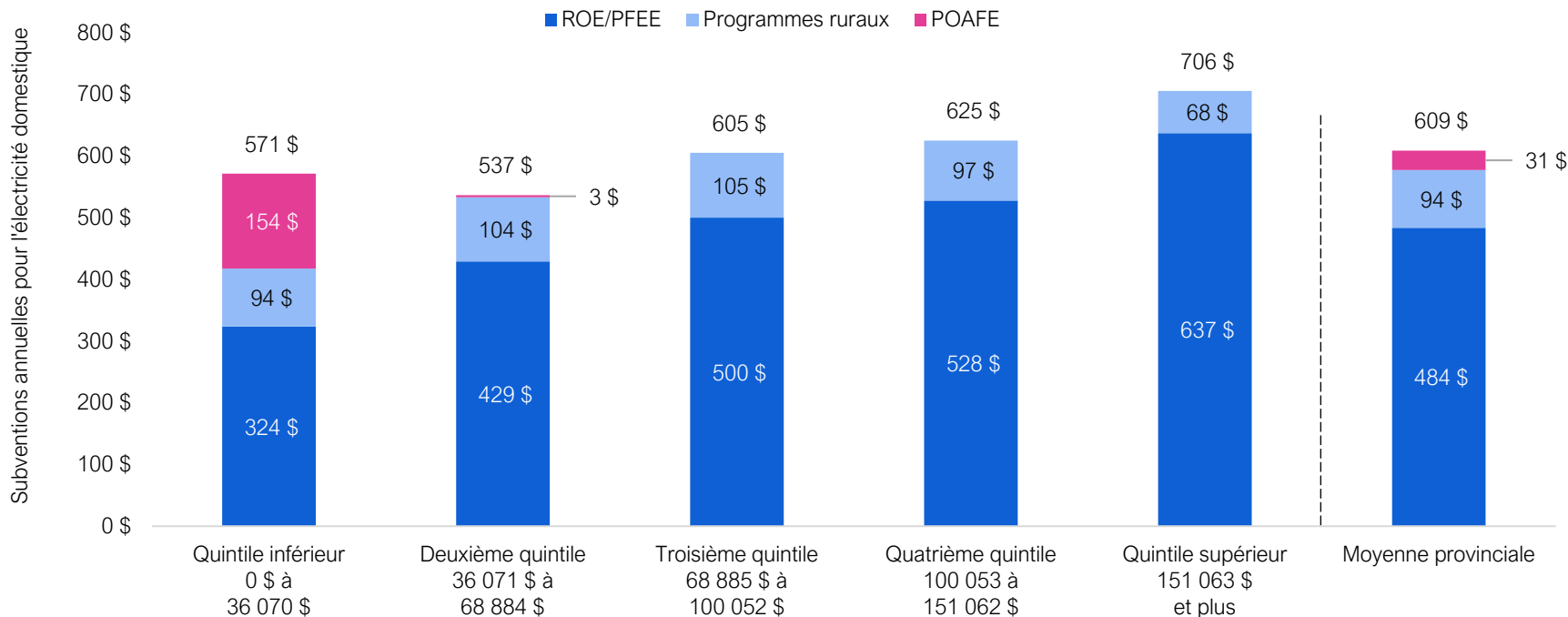
directement sur les factures, dont le crédit d'impôt de l'Ontario pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers, et le crédit pour les coûts d'énergie dans le Nord de l'Ontario. Exclut également le Programme d'aide aux impayés d'énergie qui fournit une aide financière d'urgence aux ménages qui risquent de voir leurs services d'électricité et de gaz naturel débranchés.

Source : Analyse par le BRF de données fournies par le ministère de l'Énergie.



# Effet des subventions provinciales pour l'électricité selon les revenus

- Globalement, le BRF estime que les programmes provinciaux de subventions pour l'électricité ont réduit les coûts pour le ménage moyen de l'Ontario de **609 \$** en 2019.
- En général, à mesure que le revenu moyen d'un ménage augmentait, la subvention moyenne pour l'électricité fournie par la province augmentait aussi, sauf dans le cas des ménages dont les revenus se situent dans le quintile inférieur des revenus qui ont reçu des subventions moyennes supérieures à ceux du deuxième quintile des revenus.

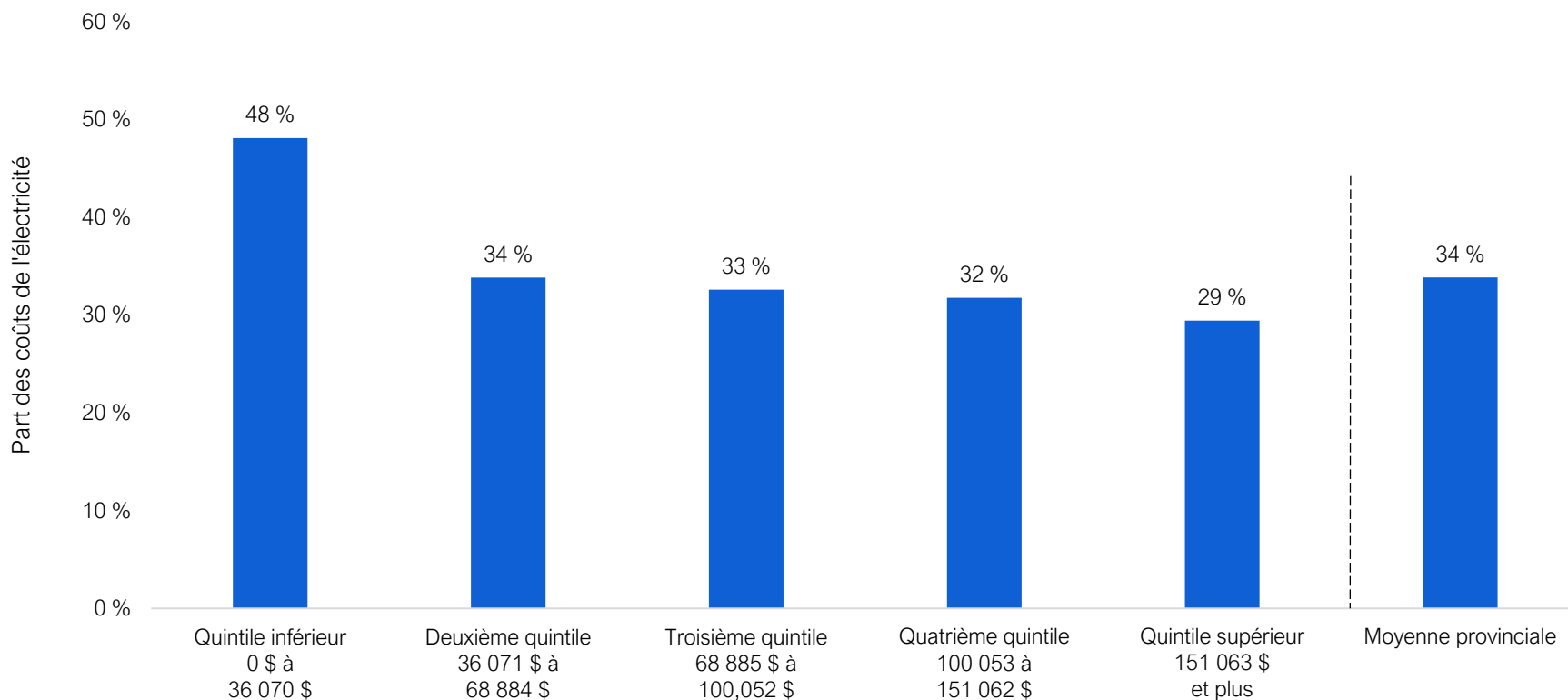


Nota : ROE désigne la remise de l'Ontario pour l'électricité qui a remplacé le Plan pour des frais d'électricité; les programmes ruraux désignent le Programme de protection contre les frais de distribution, le Programme de protection des tarifs dans les régions rurales ou éloignées, et le crédit relatif à la livraison dans les réserves pour les Premières Nations; le POAFE désigne le Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité.  
Source : BRF.



# Effet des subventions provinciales pour l'électricité selon les revenus

- Le BRF estime que la province a subventionné **34 %** des coûts totaux d'électricité en 2019. C'est chez les ménages du quintile inférieur des revenus qu'on retrouve la proportion la plus élevée des coûts subventionnés, soit **48 %**.



Source: BRF.



**BRF**  
BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ  
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



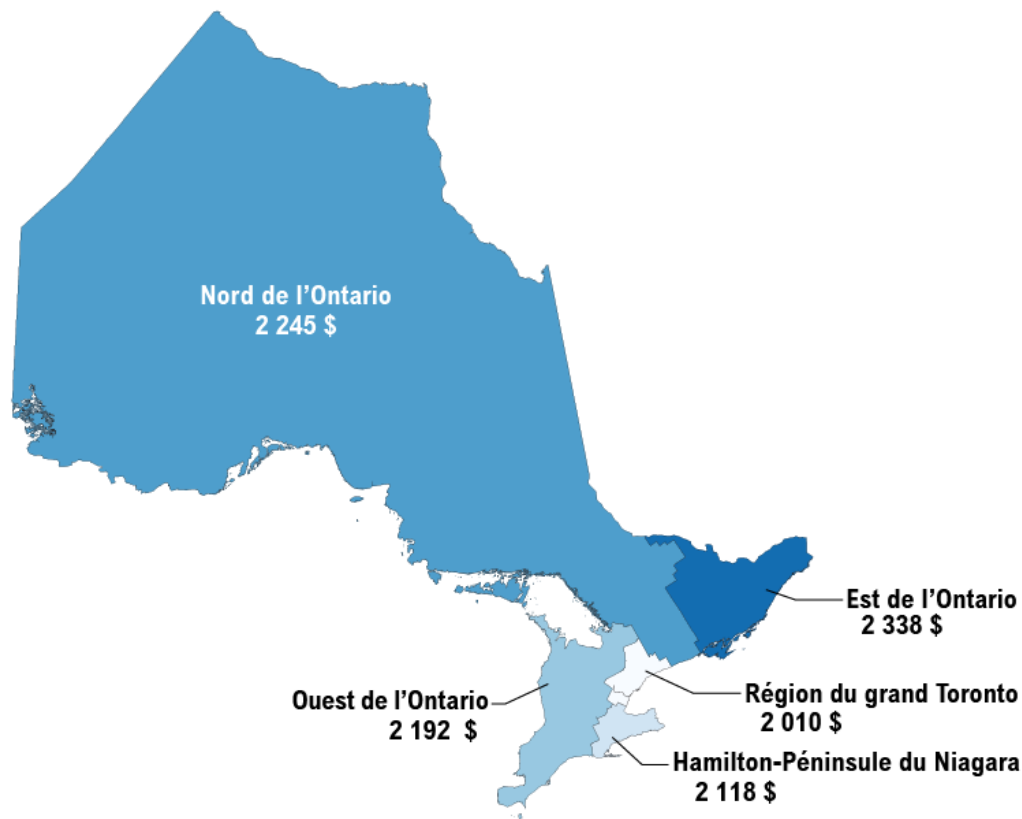
# Dépenses en énergie domestique des ménages, par région





# Dépenses en énergie domestique par région

- Pour illustrer les différences dans les dépenses en énergie domestique en Ontario, le BRF a divisé la province en cinq régions.

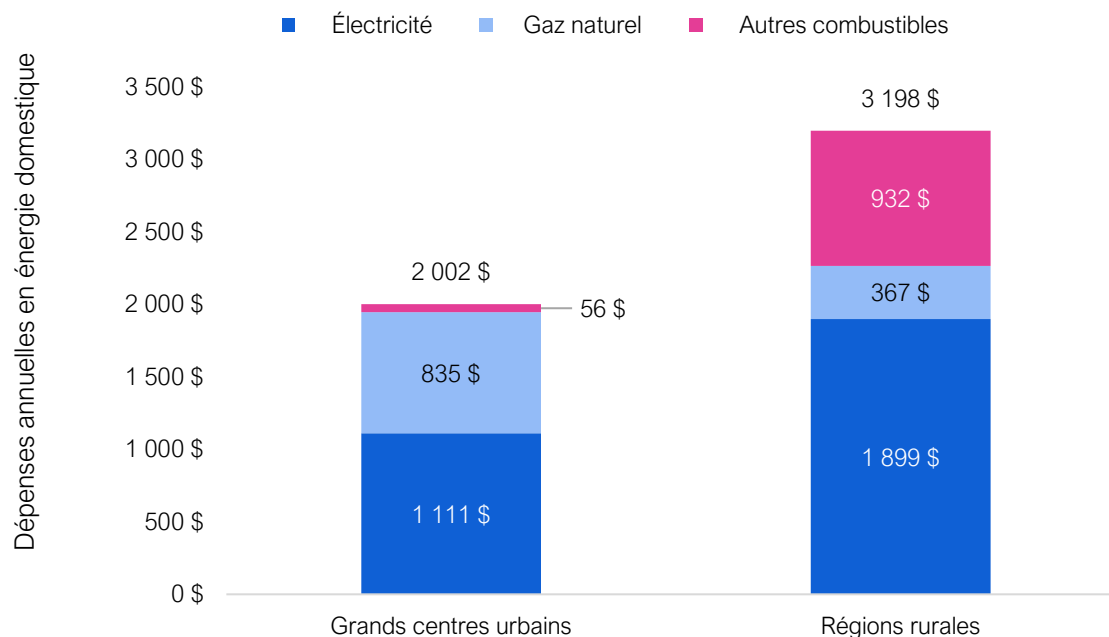


Nota : La région de l'Est représente les régions économiques de Statistique Canada d'Ottawa et de Kingston-Pembroke; la région de Hamilton-Niagara désigne la région économique de Hamilton et de la péninsule du Niagara; la région du Nord désigne les régions économiques de Muskoka-Kawarths, du Nord-Est et du Nord-Ouest; la région du grand Toronto représente la région économique de Toronto; la région de l'Ouest s'entend des régions économiques de Kitchener-Waterloo-Barrie, London, Windsor-Sarnia, et Stratford/péninsule de Bruce.

Source : Adapté par le BRF de Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*, 2019.

# Dépenses en énergie domestique : Ménages en milieu rural comparés aux ménages en milieu urbain

- Les coûts d'énergie domestique ont tendance à être plus élevés pour les ménages des régions rurales de l'Ontario, qui ont moins accès au gaz naturel, la source d'énergie la plus économique pour le chauffage des logements. Ces ménages ont aussi tendance à payer des prix plus élevés à cause des coûts de distribution de l'électricité et des combustibles vers les régions rurales.
- Le BRF estime que les ménages des régions rurales de l'Ontario ont dépensé **60 %** de plus en énergie domestique que les ménages des grands centres urbains.



Nota : Les grands centres urbains ont des populations de 250 000 habitants ou plus. Les régions rurales ont des populations de 1 000 habitants ou moins.  
Source : Adapté par le BRF de Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*, 2019.



# Dépenses en énergie domestique : Analyse régionale

- C'est dans la région de l'Est que les dépenses en énergie domestique sont les plus élevées en Ontario, car c'est dans cette région qu'on retrouve les revenus moyens des ménages les plus élevés et la deuxième plus faible densité de population.
- Les ménages de la RGT et de la région de Hamilton-Niagara dépensent le moins pour l'énergie domestique. On retrouve dans ces deux régions les densités de population les plus élevées, la consommation de gaz naturel la plus élevée pour le chauffage des logements et les coûts de distribution de l'énergie les plus bas.

Région	Dépenses moyennes en énergie domestique	Population par kilomètre carré	Revenu moyen des ménages avant impôts
Est	2 338 \$	49	108 888 \$
Nord	2 245 \$	1	81 671 \$
Ouest	2 192 \$	74	93 702 \$
Hamilton-Niagara	2 118 \$	198	92 614 \$
Région du grand Toronto	2 010 \$	898	107 967 \$
<b>Moyenne provinciale</b>	<b>2 128 \$</b>	<b>13</b>	<b>100 884 \$</b>

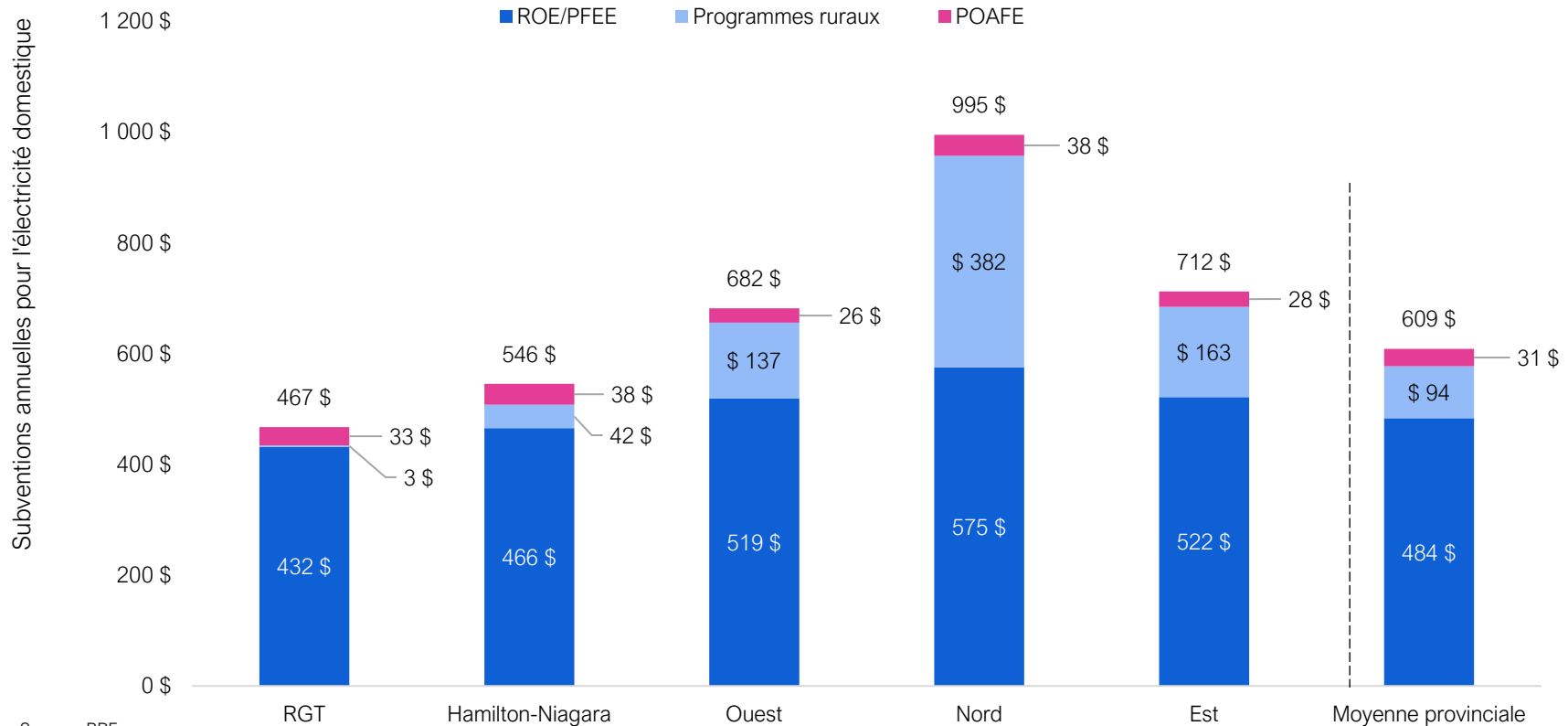
Nota : La région de l'Est représente les régions économiques de Statistique Canada d'Ottawa et de Kingston-Pembroke; la région de Hamilton-Niagara désigne la région économique de Hamilton et de la péninsule du Niagara; la région du Nord désigne les régions économiques de Muskoka-Kawartha, du Nord-Est et du Nord-Ouest; la région du grand Toronto représente la région économique de Toronto; la région de l'Ouest s'entend des régions économiques de Kitchener-Waterloo-Barrie, London, Windsor-Sarnia, et Stratford/péninsule de Bruce.

Source : Adapté par le BRF de Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*, 2019..



# Effet des subventions provinciales pour l'électricité par région

- Les différences dans les dépenses en énergie domestique entre les régions sont grandement atténuées par les subventions provinciales pour l'électricité.
- Les ménages des régions rurales de l'Ontario reçoivent des subventions provinciales pour l'électricité supérieures à celles des centres urbains.



Source : BRF.

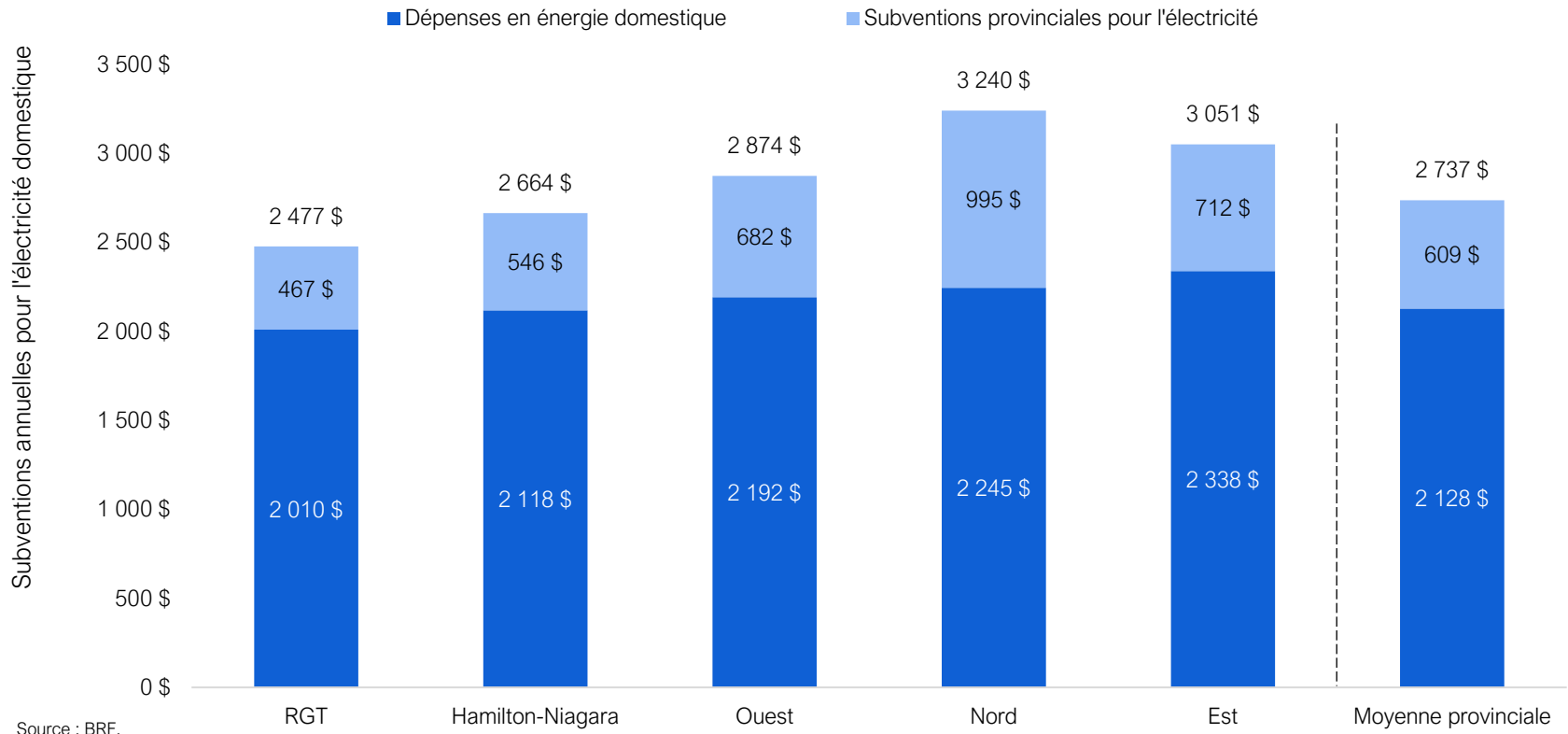


**BRF**  
BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ  
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



# Effet des subventions provinciales pour l'électricité par région

- Sans subvention provinciale pour l'électricité, les ménages de la région du Nord auraient affiché les dépenses annuelles pour l'énergie domestique les plus élevées, soit **3 240 \$**, et auraient dépensé **763 \$**, ou **31 %**, de plus pour l'énergie domestique que les ménages de la RGT en 2019.
- Après prise en compte des subventions provinciales pour l'électricité, les ménages de la région du Nord ont dépensé seulement **235 \$**, ou **12 %**, de plus pour l'énergie domestique que ceux de la RGT.



Source : BRF.



# Merci!



## BRF

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ  
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2

416 644-0702

[info@fao-on.org](mailto:info@fao-on.org)

[fao-on.org/fr](http://fao-on.org/fr)

